Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 83 (1986)
Heft: 7

Rubrik: Jubilé

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Jubilé

LA SOCIÉTÉ GENEVOISE D'APICULTURE A 100 ANS!

Samedi 14 juin 1986, plus de deux cents personnes se sont retrouvées à la salle communale de Chêne-Bougeries pour commémorer ce magnifique anniversaire.

A 11 h., l'harmonie «La Lyre» de Chêne-Bougeries ouvre la journée en fanfare.

M. Philippe Laperrousaz, président de la Société genevoise d'apiculture, souhaite la bienvenue à tous et remercie les autorités et invités de leur présence, à savoir:

M. P. Wellhauser, conseiller d'Etat du canton de Genève, chef du Département de l'intérieur et de l'agriculture;
M. P. Kyburz, maire de Chêne-Bougeries;
M. H. Jutzi, de l'Office fédéral de l'agriculture, à Berne;
M. le Dr B. Walker, vétérinaire cantonal;
M. R. Delacuisine, chef de service du Département de l'agriculture;
M. E. Matthey, inspecteur cantonal des forêts et de la protection de la nature;
M. J.-F. Fracheboud, directeur de l'Association genevoise des centres d'études techniques agricoles;
M. G. Fivel, président du syndicat apicole de la Haute-Savoie;
M. Léchaire, vice-président de la SAR;
M. R. Fauchère, membre du comité de la SAR et président de la Fédération valaisanne d'apiculture;
M. P. Girod, membre du comité de la SAR et président de la Fédération des sociétés d'apiculture du Jura bernois;
M. A. Thiévent, membre du comité de la SAR, représentant de la Fédération d'apiculture du canton du Jura;
M. F. Bovy, président de la Fédération vaudoise d'apiculture;
M. F. Zuber, président de la Fédération neuchâteloise d'apiculture;

M. A. Eckert, représentant de la Fédération fribourgeoise d'apiculture;
MM. J.-P. Cochard, J. Girard, F. Métrailler, membres du comité de la SAR;
M. G. Parea, président de la section d'apiculture de Nyon;
M. J.-P. Michel, président de la section de Chamos;
M. F. Theintez, président de la section de Chamossaire;
M. O. Schmid, président d'honneur de la Société genevoise d'apiculture;
M. le Dr P. Zimmermann, M. F. Vauthey, membres d'honneur de la Société genevoise d'apiculture.

Se sont excusés pour des raisons de santé: M. Albert Barbier, président d'honneur de la Société genevoise d'apiculture (la Genevoise a deux présidents d'honneur), ainsi que M. W. Julliard, membre d'honneur.

Les plus vifs remerciements vont au conférencier, M. Jean Wuest, biologiste, chargé de cours à l'Université de Genève. Le sujet traité: «De la blatte à l'abeille, les sociétés d'insectes» fut extrêmement intéressant et apprécié de tous.

A la demande d'Otto Schmid, M. Wuest a accepté de nous présenter un autre sujet à l'occasion d'une prochaine assemblée de notre société.

M. Otto Schmid qui, pour la journée, avait accepté de créer l'animation, avec toute la verve qu'on lui connaît, s'en est fort bien sorti.

A 12 h., la fanfare reprend son concert et Otto Schmid convie l'assemblée à l'apéritif offert par le Conseil d'Etat.

A 13 h., le repas est servi. Les tables étaient finement décorées avec des œillets rouges et des serviettes jaunes et de beaux arrangements floraux.

Le cocktail de crevettes, le magret de canard et une pièce montée glacée représentant une ruche ont été les points forts d'un repas vraiment très bon et apprécié.

A 15 h., Otto Schmid annonce le groupe choral «Genève chante», qui ravit l'assemblée avec trois chants folkloriques.

La parole est ensuite donnée aux différents orateurs:

M. P. Wellhauser remarque que l'abeille est indispensable à Genève et relève la sagesse de chaque apiculteur, en précisant que l'Etat de Genève est conscient de l'importance de l'existence de l'apiculture.

M. le maire de Chêne-Bougeries nous apporte le salut de ses concitoyens et félicite la Société genevoise d'apiculture pour son centième anniversaire.

M. H. Jutzi fait un discours très intéressant qui vaut la peine d'être imprimé intégralement à la fin de ce compte rendu.

Le groupe «Genève chante» nous interprète à nouveau trois magnifiques chants.

M. Fracheboud relève l'action favorable de l'abeille dans l'arboriculture.

M. Léchaire apporte les félicitations de la SAR et remet à notre président un cadeau sous forme d'un plat pyrogravé et d'un chèque.

M. Fivel est le dernier orateur; il nous apporte les félicitations des apiculteurs de la Haute-Savoie.

M. Otto Schmid reprend la parole en tant que président d'honneur pour remercier toutes les personnes qui ont pris la parole et tirer un grand coup de chapeau au comité d'organisation, avec en tête MM. Albert Rollero, Bernard Menoud et Jean Périat et notre caissier Vital Casutt. Il remercie également leurs épouses pour leur aide, ainsi que tous ceux qui ont travaillé à la réalisation de cette journée mémorable.

Il réitère ses remerciements au Dr P. Zimmermann et à M. Marc Buscarlet qui, par leur travail, ont permis d'éditer la magnifique plaquette souvenir.

Le groupe «Genève chante» interprète à nouveau quelques chansons, terminant par un pot-pourri humoristique. Ce groupe a été très applaudi et très apprécié par l'assemblée; l'alternance judicieuse de ses interventions nous a fait passer un bon après-midi.

Il appartenait au président Philippe Laperrousaz de clore la partie officielle en souhaitant joie et bonheur à tous et en invitant l'assemblée au bal musette qui suivit.

J.-P. Dalphin

Monsieur le Président,
Chers invités,

C'est un grand plaisir pour moi d'être avec vous. Je vous remercie vivement de m'avoir invité au centième anniversaire de votre société et c'est bien volontiers que je vous apporte les salutations et les vœux de l'OFAG ainsi que mes félicitations à l'occasion de ce double jubilé.

De grands progrès ont été réalisés dans tous les domaines au cours des cent dernières années, dans l'apiculture aussi. Seule la pollinisation par les abeilles est restée ce qu'elle a toujours été. Nous devons faire attention aujourd'hui que la technique ne dégénère pas dans ses applications, à notre désavantage. A ce sujet, je pense notamment aux abeilles par rapport à l'écologie. Si l'on consi-

dère que les abeilles pollinisent jusqu'à 80% des arbres fruitiers et que la visite des butineuses augmente considérablement le volume de la récolte de colza, on réalise l'utilité du rôle qu'elles jouent dans le cadre de l'économie publique. Pour le seul canton de Genève, avec ses 1200 ha de colza et 137 ha de cultures fruitières intensives, l'avantage direct dû à l'apiculture se chiffre en millions de francs. Cela montre, on ne peut plus clairement, que l'agriculture ne saurait se passer des abeilles. Par ailleurs la réciproque est tout aussi vraie: l'apiculture ne peut exister sans l'agriculture.

En Suisse, la profession d'apiculteur n'est pas reconnue en tant que telle, c'est-à-dire que l'apiculture est considérée comme hobby indispensable pour la pollinisation. Les 25 000 apiculteurs de notre pays n'étant pas tous propriétaires d'un domaine, une partie d'entre eux est donc dans l'obligation d'installer ses pavillons ou ruchers sur des terres appartenant à des tiers.

Les 350 apiculteurs du canton de Genève ne comptent dans leurs rangs que 60 agriculteurs. Pour pouvoir s'adonner à l'apiculture, les autres sont donc tributaires du bon vouloir des agriculteurs à tolérer leur présence sur leurs terres. Etant donné l'étroite symbiose entre l'apiculture et l'agriculture, il s'agit là d'une «communauté» absolument réalisable. Mais il ne faut pas que le bon ordre des choses actuel soit troublé par des décisions officielles qui, au pire, rendraient impossible le maintien de l'apiculture. Si tel devait être le cas, il s'agirait d'une immixtion négative majeure dont souffriraient à la fois l'agriculture et l'environnement.

Il me reste à espérer que les apiculteurs genevois aillent au-devant d'un avenir satisfaisant. Je vous souhaite à tous de pouvoir continuer à tirer tout le plaisir recherché dans vos activités apicoles. Y compris et surtout la récolte d'un peu de miel, chaque année, comme prix de vos efforts.

Hans Jutzi

APIMONDIA

XXXIe congrès à Varsovie (Pologne) du 19 au 25 août 1987

Les travaux du congrès auront lieu au Palais de la culture, pouvant accueillir 3000 personnes.

Le thème général du congrès sera **«L'abeille domestique, modèle de contrôle de la pollution de la nature».**